



PROTECTION DU PATRIMOINE AUBARNOIS

B.P. 19

06620 Le Bar- sur-Loup

Le Bar-sur-Loup
le 22 octobre 2006

à
Madame Roulet
Chargée du logement
à la CASA

Madame,

Suite à notre conversation téléphonique, je vous fais parvenir le dossier résultant de la consultation que nous avons organisée en août 2004 auprès des habitants du cœur du village de Bar-sur-Loup. Cette consultation avait pour but de connaître leur avis sur le projet de réhabilitation du Pin d'Aval. Ces résultats avaient été communiqués en septembre 2004 au maire du Bar-sur-Loup et au Président de la CASA

Notre association depuis sa création en 1999, se préoccupe du problème du Pin d'Aval et a beaucoup travaillé pour la recherche d'une solution, **vitale** pour le cœur du village.

Cette solution s'inscrit aujourd'hui dans une rénovation plus large puisqu'elle concerne tout le centre ancien mais le devenir du Pin d'Aval reste **l'élément déterminant** qui va avoir une **incidence directe** (que nous espérons bénéfique) sur la vie des habitants.

Notre souci est en effet de préserver **une bonne qualité de vie** dans le centre ancien : elle passe par des réalisations qui permettent un « *mieux être* » d'une population souvent ici défavorisée et par la conservation de la **mixité sociale et culturelle** existante.

Compte tenu de tout l'intérêt que notre association porte tout particulièrement à ce quartier, nous apprécierions d'être tenus au courant de l'étude en cours et de son avancement.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de faire parvenir notre « sondage » aux personnes chargées de cette rénovation.

Avec mes cordiales salutations.

La présidente :
Denise Sinigaglia-Medina